

L'agribusiness survivra-t-il à la fin des paysans ?

Auréline Doreau et Tanguy Martin,

Ingénieurs sans frontière, groupe Agricultures et souveraineté alimentaire

Lors des 21èmes controverses européennes de Marciac, la question suivante était posée : « Le modèle paysan survivra-t-il à l'agribusiness ? ». Comme si une fatalité inexorable poussait à supplanter les travailleurs de la terre par des entreprises transnationales. Et si, en fait, cet « agribusiness » était un colosse aux pieds d'argile incapable de se passer d'une paysannerie souvent considérée comme appartenant au passé ?

Une opposition séculaire de modèles agroéconomiques

On peut comprendre « l'agribusiness » comme une agriculture de capitaux, c'est-à-dire qui dépend d'un investissement financier et qui a pour but de produire un retour sur cet investissement. On peut ainsi parler d'agriculture capitaliste puisque sa finalité est la rémunération d'un capital. Elle est ici opposée à une agriculture paysanne qui est une agriculture reposant sur la valorisation du travail du paysan et non du capital investi dans la production agricole. Son objectif est de nourrir le paysan et la société en s'inscrivant dans les activités du territoire.

L'opposition entre ces deux modèles d'agriculture n'est pas récente, ni même liée comme on pourrait le penser à la mécanisation de l'agriculture survenue après la seconde guerre mondiale. L'expression typique de l'agriculture de capitaux est la plantation, une surface conséquente utilisant une main d'œuvre peu qualifiée et peu payée, produisant une denrée destinée à l'export sur les marchés internationaux. On parle d'ailleurs de « culture de rente ». Ces plantations existent bien sûr depuis l'époque coloniale, mais le géographe Pierre Gasselin explique par exemple que la pratique de la plantation dans la production horticole en Équateur remonte jusqu'à l'époque des conquêtes Incas. Plus proche de nous, la question de permettre la spéculation sur les grains a secoué la toute jeune Convention française en 1792, donnant lieu à un discours de Robespierre, premier plaidoyer pour interdire la libéralisation du marché des denrées alimentaires.

L'agribusiness se poursuit aujourd'hui sous la forme de l'agro-industrie, c'est-à-dire sur un modèle technique basé sur une mécanisation très importante et une main d'œuvre peu abondante. Ce modèle technique mis en place au XXème siècle nécessite des capitaux importants et permet une production élevée. Il s'est révélé très performant pour augmenter le volume de production agricole, du moins sous les climats tempérés, et rentabiliser les investissements financiers. Il a permis la construction d'empires financiers transnationaux de l'agroalimentaire et de l'agrofourriture.

Mais cette performance financière a un coût. Pour permettre une rentabilité continue et importante, cette agriculture est basée sur une destruction des ressources naturelles et sociales à grande vitesse et forte intensité. Aujourd'hui, l'agro-industrie peut ainsi être qualifiée « d'extractiviste » tant elle dépend de ressources fossiles et minérales non renouvelables, tout en mettant en péril la biodiversité. C'est à dire qu'elle consomme ces ressources naturelles à une vitesse tellement rapide que sa régénération ou sa substitution est impossible à l'échelle humaine. Elle fait aussi supporter une pression importante sur les ressources en eau. Ainsi, les récentes pénuries d'eau observées dans la mégapole de Sao Paulo sont directement liées à la culture intensive du soja aux alentours.

La destruction est aussi sociale. Les plantations sont, par exemple, friandes de main-d'œuvre déplacée de son lieu de vie originel pour des raisons économiques, donc docile et aux

capacités d'organisation et de résistance faible. Rappelons aussi que la plantation est par excellence le milieu de développement de l'esclavage.

Henri Mendras a décrit à la fin des années 60 la disparition de la « civilisation paysanne » française, ne laissant dans les campagnes françaises que des agriculteurs soumis aux règles du marché, de la division du travail et de la technique. Si la vision immobiliste de la paysannerie française de Mendras peut-être critiquée, il y a bien eu un phénomène de destruction sociale massif et rapide dans les campagnes françaises à la fin de la seconde guerre mondiale. Michelle Salmona, spécialiste en psychologie du travail, montre que cette « modernisation » amène à une explosion des dépressions chez les agriculteurs français depuis les années 70. Elle a induit le fort taux de suicide dans cette catégorie socioprofessionnelle qui perdure aujourd'hui.

Performances discutables.

Mais à ce stade, il convient de s'interroger sur les clés de la performance de l'agriculture de capitaux. Et en la matière, gare aux analyses rapides. De fait, cette performance résulte d'une construction économique et politique. En effet, les règles du commerce international et les législations de la plupart des pays du monde lui sont généralement très favorables. Par exemple, dans l'étude « Qui a le pouvoir ? » publiée en 2014, le bureau d'étude BASIC montre que pour 1 euro de lait français vendu, on peut quantifier au moins 28 centimes de coûts sociétaux indirectement pris en charge par la société dans son ensemble. Dans le même temps, le BASIC montre que ce coût peut être fortement diminué si l'on abandonne les pratiques agroindustrielles. Rappelons aussi qu'au moment de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, les propriétaires des plantations ont été indemnisés pour le « manque à gagner » que représentait la libération des esclaves. Deux cents ans plus tard, l'idée indigne que les Etats indemnisent certains acteurs économiques pour avoir légalement interdit des pratiques contraires aux Droits de l'homme et à la préservation de l'environnement est une réalité en droit international. Il s'agit des « organes de règlement des différends » entre secteur privé et Etat prévus dans le cadre d'accords internationaux de partenariat économique.

De plus, les pratiques agro-industrielles amènent à ce que le philosophe Ivan Illitch appelle des « phénomènes d'encombrement » ou effet pervers. Ainsi, pour augmenter les rendements, l'agriculture de capitaux a recours massivement à des produits de synthèse dont la fabrication contribue fortement aux émissions de gaz à effet de serre (GES) par le biais du protoxyde d'azote. Les émissions de ce gaz pour la fabrication d'engrais azotés de synthèse représentent 46 % des GES à effet de serre en France. L'ironie veut que certains chercheurs subodorent que le dérèglement climatique serait une des causes de la baisse des rendements moyens céréaliers en France.

Par ailleurs, les performances en termes de productivité agricole de l'agro-industrie sont aussi discutables. En effet, l'agronomie depuis un siècle se base sur une approche réductionniste, c'est-à-dire l'examen du rendement d'une culture unique en contrôlant un nombre très limité de facteurs : l'apport énergétique du soleil, l'apport en eau, la texture du sol et l'apport minéral en nitrate, phosphate et potasse. D'autres approches agronomiques, augmentant le nombre de ces facteurs et prenant en compte les interactions entre plantes cultivées et avec la biodiversité environnante, montrent des résultats en rendement aussi performants que celle de l'agro-industrie, voir même plus performants en milieux tropical et équatorial.

Eviter l'angélisme

De l'autre côté, l'agriculture paysanne est, par définition, plus économe en investissement et par conséquent plus respectueuse de l'environnement avec souvent des pratiques proches de ce qu'on appelle « l'agroécologie ». On pourrait croire que l'agriculture paysanne n'est respectueuse de l'environnement que parce qu'elle ne génère pas les revenus suffisants pour investir dans les engrais, pesticides et herbicides chimiques. Une sorte de vertu par défaut... Sauf que les travaux de l'ONU sous l'égide d'Olivier de Schutter battent cette idée en brèche. Ils montrent que des innovations paysannes, sans apport d'agrofourmiture industrielle et avec un impact très limité sur l'environnement permettent d'augmenter en moyenne de 80 % les rendements et même de 116 % en Afrique subsaharienne. Ce qui manque vraiment à l'agriculture paysanne ? Etre reconnue et encouragée par les Etats comme une activité économique à part entière, ce qui permettrait d'attribuer aux paysans les droits relatifs à cette reconnaissance, en premier lieu les droits fonciers permettant de sécuriser sur le long terme l'activité agricole.

Attention cependant à tout angélisme : dans ses pratiques actuelles l'agriculture paysanne est loin d'être parfaite. Elle doit notamment évoluer vers plus d'égalité et de démocratie. Par exemple, les luttes de genre sont souvent difficiles à mener dans le cadre des défenses paysannes. Reste qu'une agriculture de capitaux ne peut pas non plus, constitutivement, répondre à ces enjeux car cela briderait sa rentabilité à court terme. Sans oublier qu'elle repose sur le pouvoir de l'argent et de son inégale répartition.

Notons enfin que si c'est encore l'agriculture paysanne qui nourrit la majorité du Monde, elle échoue dans son objectif puisqu'aujourd'hui, 80 % des personnes souffrant de faim sont des paysans. Selon l'ONG Grain, 90 % des fermes de la planète sont certes encore considérées comme de petites tailles, mais elles n'exploitent que 25 % de la surface mondiale, tout en permettant cependant l'alimentation de 80 % de la population dans les pays non-industrialisés. Surtout, en 50 ans, les surfaces consacrées aux grandes cultures de rente, colza, soja, canne et palmier à huile, ont été multipliées par quatre. Ainsi, la tendance est clairement au développement mondial d'une agriculture de capitaux. Il y a bel et bien une compétition entre ces deux modèles pour l'accès aux ressources et en premier lieu le foncier.

Une vision erronée d'équilibre entre ces modèles

Les dirigeants du principal syndicat agricole français affirment qu'un équilibre entre paysannerie et rémunération du capital a été trouvé en France avec une agriculture, encore au XXIème siècle, majoritairement basée sur la cellule familiale ou un patronat individuel. Cette « paysannerie moderne » est fortement mécanisée et productive, avec des surfaces modestes d'une ou quelques centaines d'hectares.

Cette vision d'équilibre nous paraît erronée car elle fait l'économie d'une lecture historique de la trajectoire économique et sociale des exploitations agricoles françaises. En effet, si une grande partie des agriculteurs français travaille sous une forme familiale, elle n'est plus du tout dans un fonctionnement paysan. La forte intensité en capitaux nécessitée par la grande mécanisation de la ferme n'est possible qu'avec des apports massifs en prêt bancaires. Avec des taux d'endettement pouvant dépasser les 80 % du capital d'exploitation, l'agriculteur n'est plus autonome dans le choix de gestion de son exploitation. Impossible de décider une gestion plus économe et si possible plus respectueuse de l'environnement lorsque les traites de remboursement sont élevées.

Le modèle d'agriculture familiale mécanisée française est donc une forme d'agriculture de capitaux, où le chef d'exploitation oscille entre le petit patron et le travailleur indépendant précarisé n'ayant plus de marge de manœuvre, souvent à la merci d'un seul et unique client. Le

phénomène emblématique de cette évolution est l'extension de l'investissement dans des robots de traite en production bovine laitière, substituant directement du travail par du capital. Cet investissement de plusieurs centaines de milliers d'euros nécessite des emprunts très conséquents. Avec un prix du lait en chute, notamment à cause de nouvelles réglementations européennes et de l'intensification de la mondialisation des prix du lait, il devient difficile de le rembourser à l'échelle d'une carrière professionnelle d'agriculteur. La seule solution est alors de revendre l'exploitation à une société capable de porter l'emprunt au-delà de la limite temporelle humaine, mais toujours avec un impératif de retour sur investissement élevé. Cette organisation socio-économique de l'agriculture en France mène, même à moyen terme, à la constitution de fermes-usines comme la célèbre ferme dite des milles vaches en Picardie.

L'agriculture des pays dits développés n'est pas la seule à intéresser le monde financier. Les grandes banques internationales essaient aujourd'hui de pénétrer le marché du micro-crédit en cours d'institutionnalisation dans les pays en développement pour que le marché de financement de la petite agriculture familiale ne lui échappe pas. Les taux des microcrédits sont toujours très importants. Cela est lié à un fort taux de risque de non remboursement. Mais dans un microcrédit adossé à une banque, ces taux servent à rémunérer la banque et non pas une institution communautaire gouvernée par les bénéficiaires.

Plus généralement, il est fréquent que les paysans des pays dits en voie de développement s'alimentent de leurs productions vivrières et, à côté, exploitent des cultures de rentes pour de grosses structures entrepreneuriales. Ainsi, pour la production de maïs au Mexique, la première captation de valeur se fait par des « coyotes », intermédiaires achetant les récoltes comptant au bord des parcelles pour les revendre aux grandes firmes industrielles. La chaîne agroalimentaire qui s'ensuit ne redistribue que faiblement de la valeur de vente aux producteurs paysans ; c'est là que le rendement économique est le plus faible. Encore une fois, il ne s'agit pas d'une insertion heureuse du paysan dans le marché international, mais d'une évolution vers un statut de travailleur précaire indépendant qui ne permettra jamais au paysan de sortir de la pauvreté et qui le fragilise par la dépendance au bon vouloir d'un seul client.

Peu de présence exclusive de l'agribusiness ... Et pour cause !

S'il y a coexistence entre agribusiness et agriculture paysanne, elle n'est donc pas pacifique et n'est peut-être que transitoire. La nécessité de financement de l'activité du paysan peut le pousser à chercher une solution du côté des institutions financières. Le basculement dans la logique d'endettement auprès d'une institution dans la gestion de laquelle il n'a aucun droit de cité le pousse vers une perte d'autonomie menant à la disparition du modèle paysan.

Néanmoins, il n'y a pas ou très peu d'exemples d'une présence exclusive de l'agribusiness sur un territoire. Les deux modèles coexistent. Même en Europe et en Amérique du Nord où l'agriculture a été et continue d'être fortement industrialisée, il reste des fermes paysannes. Et cette coexistence n'est pas séparée par un vide sanitaire. Les fermes paysannes et les plantations, ou fermes-usines comme on les appelle désormais en France, échangent entre elles intrants, produits, terres et main-d'œuvre.

Il n'est pas rare aussi que les plantations de fruits exotiques viennent acheter les récoltes de fermes paysannes pour augmenter leur volume. En effet, il est très difficile en agriculture de prévoir au moment de la plantation ou des semis, les volumes nécessaires pour satisfaire un marché fluctuant selon l'offre et la demande. D'autant que les marchés de matières premières, y compris agricoles, sont de plus en plus volatiles. Il est donc moins risqué d'acheter aux petits voisins que de produire trop et de devoir jeter ensuite.

Quelques exemples: au Mexique, les grands planteurs de café se sont particulièrement bien accommodés de la réforme agraire portée par les luttes paysannes au XXème siècle. Car s'ils

ont redistribué des terres à leurs anciens ouvriers, ils se sont aussi positionnés comme intermédiaires de vente à l'exportation gardant le pouvoir sur leurs anciens ouvriers en noyant ce maillon de la filière.

De même, en 1979 à Sumatra, les grandes plantations de palme ont décidé d'autoriser leurs ouvriers à travailler à côté des plantations lors de leur temps de repos sur quelques hectares de palmier dont ils sont propriétaires. Cette décision s'accompagne d'une dégradation du droit social des ouvriers, permettant notamment à la plantation de ne plus avoir à prendre en charge une sécurité sociale pour ses ouvriers. Ces derniers se retrouvent à devoir travailler en plus de leur temps de salariat dans la plantation pour se constituer les moyens de survivre après la retraite. De plus, les terres laissées aux exploitations familiales sont celle du « front pionnier », c'est à dire le front de déforestation sur lequel se développent les plantations. Elles laissent ainsi à leurs ouvriers le soin de mettre en valeur le front pionnier sur leur temps libre avant de le racheter une fois mis en culture.

En Équateur, le développement de plantations horticoles et maraîchères autour de Quito a drainé une grande partie de l'emploi agricole. Néanmoins, cette production à forte intensité de capitaux, jusqu'à 350 000 dollars immobilisés par hectare, n'est rentable qu'en vendant sur le marché international. C'est donc à l'agriculture paysanne résiduelle que revient de nourrir la population. Là aussi, une grande partie des paysans ont une double activité et vendent leur force de travail dans les plantations. Il ne s'agit pas pour autant d'un modèle équilibré et d'une coexistence harmonieuse. En effet, la capacité d'investissement des plantations fait que seules les plus mauvaises terres restent aux paysans pour l'activité nourricière. De plus, les pollutions générées par les grandes plantations touchent directement les productions paysannes rendant leur travail encore plus compliqué et risqué.

Logique de précarisation

La question de la double activité ou de la paysannerie sans terre vendant sa force de travail dans de grandes exploitations existe aussi en France. En effet, nombre de candidats dits hors-cadre familiaux portant des projets d'installation en agriculture paysanne sont écartés de l'accès à la terre. Ils le sont par les exploitants déjà installés et par les banques refusant de pré-financer leurs projets. Une partie conséquente de ces « porteurs de projet » se retrouve aujourd'hui à travailler comme ouvrier agricole ou à s'installer sur des surfaces trop petites ce qui les oblige à trouver un travail rémunéré en complément.. Et ce, alors même que chaque semaine 200 fermes disparaissent dans l'Hexagone et que 15 000 personnes sont inscrites auprès des chambres d'agriculture comme cherchant à s'installer.

On voit ici se dessiner un phénomène peu commenté, mais bien réel, comme dans d'autres secteurs économiques à fort investissement en capitaux. La rentabilité de l'agriculture de capitaux repose sur la disponibilité d'une main d'œuvre peu chère et facilement remplaçable. Dans l'agriculture, ce rôle est joué par la paysannerie. Il est très rentable d'employer un ouvrier précarisé forcé d'accepter une rémunération en dessous du seuil de subsistance, mais cela n'est possible que si ce dernier a la capacité de survivre en produisant en parallèle de quoi se nourrir. Il serait bien plus coûteux de salarier un ouvrier sur le long terme et de lui offrir un salaire décent et des droits sociaux, et cela mettrait en péril le retour sur investissement qui reste l'objectif premier de l'agriculture de capitaux. Cette logique de précarisation des travailleurs agricoles aboutit à des résurgences de forme d'esclavage ou de travail forcé, comme par exemple dans les grandes exploitations au Brésil. D'ailleurs, on pourrait imaginer que le respect d'un droit du travail exigeant pourrait remettre en cause la rentabilité globale de l'agribusiness et stopper son extension. Bien sûr, cela ne serait possible que si l'on révélait en même temps les coûts réels de la mécanisation qui se substitue au travail humain ; c'est à dire en y intégrant ses externalités négatives. Ainsi, l'agribusiness a besoin de la paysannerie pour

être rentable, mais ne peut s'empêcher de la détruire en même temps. Ce double mouvement est une très mauvaise affaire pour l'environnement et l'espoir de résorber un jour la faim dans le monde.

Que faire ? Petit historique des potentiels pour une autre gouvernance alimentaire

L'agriculture de capitaux ne nourrit pas et ne nourrira pas la planète, cela n'est pas son objectif. En effet, l'agriculture produit déjà à l'échelle mondiale une quantité de nourriture suffisante pour nourrir tout le monde, mais l'organisation des marchés des denrées alimentaires empêche sa répartition équitable. De l'autre côté, les innovations paysannes peuvent répondre aux besoins des 10 milliards d'être humains en 2050, mais en préservant mieux les ressources, le climat et les structures sociales que ne le fera l'agriculture de capitaux.

Si nous repartons de l'idée que la compétitivité de l'agribusiness est une construction politique et que nous faisons le constat du gouffre au bord duquel il nous mène, il convient de changer rapidement les règles du jeu. De multiples solutions de maintien de l'agriculture de capitaux en-dessous de sa capacité de nuisance ont été proposées depuis quelques siècles, mais n'ont jamais été mise en œuvre sur le long terme. D'autres sont certainement à inventer encore.

Dans son discours à la Convention sur le libre-échange, Robespierre demandait une politique de contrôle commercial sur le grain, base de l'alimentation d'alors. Selon lui, toute activité menant à une spéculation sur le prix du grain devait être prohibé. Déjà en 1792, il affirmait que les besoins de subsistances alimentaires sont une propriété commune à la société entière et que seul l'excédent au regard de ces besoins peut devenir propriété individuelle. Et de qualifier ses contempteurs adeptes d'un libre-échange total de « brigands et de fratricides ».

Bien plus tard, En 1948, les pays membres de l'ONU signent la Charte de la Havane. Cette charte ne sera jamais ratifiée par les États-Unis suite à un changement de majorité. Elle prévoyait la création d'une Organisation internationale du commerce aux principes bien éloignés de ceux de l'Organisation mondiale du commerce que nous connaissons. Elle envisageait notamment le droit pour chaque Etat de protéger son économie pour la production de produits dits de base, notamment agricoles. En d'autres mots, elle organisait le commerce mondial en permettant la réalisation de ce qu'aujourd'hui le syndicat paysan international Via Campesina définit comme la souveraineté alimentaire.

Plus proche de nous, les initiatives de commerce équitable promeuvent, à partir de normes volontaires, un cadre de pratiques garantissant un travail digne et rémunérateur pour des paysans vendant leurs productions sur les marchés internationaux. Certes, les écueils du commerce équitable sont nombreux, et ses effets sont limités puisque la démarche est volontaire. Néanmoins, les commerces équitables prouvent par l'expérience qu'il est possible d'adopter des règles de commerce international plus respectueuses des paysans pour des performances économiques comparables au marché conventionnel, lorsque les volumes sont assez grands pour faire des économies d'échelle.

En 2015 la *Fair Trade Advocacy Organisation* (FTAO) et la Plate-forme française pour le commerce équitable ont commandé une étude démontrant les phénomènes de concentration massif du pouvoir le long des filières de production alimentaire, et les impacts négatifs accompagnant l'industrialisation et la financiarisation de la production et du commerce alimentaires. Ces ONG en profitent pour faire une série de proposition d'évolution du droit concernant la Politique Agricole Commune, la transparence dans les filières et un droit de la concurrence à même de limiter les phénomènes de concentration du pouvoir dans les filières, mais aussi laisser des marges de manœuvre aux paysans du Nord et du Sud vendant leurs produits dans l'espace économique européen. La limite de cette démarche étant que l'UE et ses

traités ont été entre autres construits pour accompagner une dérégulation économique à une échelle continentale.

Plus généralement de nombreux mouvements paysans et plus largement citoyens demandent à ce que les ressources naturelles soient gérées comme des biens communs et contestent la marchandisation de l'accès aux terres, à l'eau, ou encore aux semences. Ils proposent une gestion démocratique par la collectivité, qu'elle soit villageoise, publique ou professionnelle. Une telle gestion permettrait d'empêcher l'accaparement des ressources par l'agribusiness. Toutes ces solutions convergent sur de grands principes : la possibilité d'une démocratie dans la production et le commerce agroalimentaires, une gestion commune des ressources et une coopération entre les acteurs des filières, à opposer à un libéralisme économique total basé sur des mécanismes de compétition.

L'initiative NASAN : une mauvaise idée

Ceci peut paraître un catalogue de beaux principes irréalisables, mais il faut se souvenir que la Charte de la Havane n'a échoué qu'à un an près, que le commerce équitable fonctionne aujourd'hui et gagne tous les ans des parts de marché, et que la gestion des ressources comme biens communs est expérimentée à différentes échelles et depuis longtemps sur toute la planète avec de nombreux exemples de réussites. La seule limite à la mise en oeuvre de ces solutions est l'avidité des détenteurs de capitaux préférant gagner quelques dollars de plus plutôt que de résorber la faim dans le monde. C'est pourquoi l'initiative NASAN est une très mauvaise idée. Cette Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition est une initiative internationale lancée à la réunion du G8 de Camp David en Mai 2012. Elle regroupe actuellement les Etats du G8, l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), son Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), les gouvernements de dix pays africains et 227 entreprises nationales et internationales. Il s'agit peu ou prou des acteurs responsables de la faim en Afrique. Pour eux, la solution aux problèmes qu'ils ont eux-mêmes causés serait d'étendre l'emprise de l'agriculture de capitaux en substitution de l'agriculture paysanne. Soit un cheval de Troie du capitalisme dans la paysannerie qui résiste encore.

La logique de profits rapides et continus prélevés sur une activité dépendant de limites naturelles et sociales entraîne des phénomènes de concentration de l'activité dans une minorité d'entreprises transnationales aux mains des personnes les plus riches de la planète menant à des destructions sociales et environnementales irréversibles. Néanmoins, pour cela, l'agribusiness a besoin de services directs et indirects fournis par la paysannerie, qu'elle continue pourtant de mener à la destruction. Il est possible d'imaginer la crise alimentaire et environnementale majeure à laquelle nous devons faire face le jour où la paysannerie ne sera plus en capacité de fournir ces services d'atténuation des impacts de l'agribusiness. Nous en avons eu un aperçu avec les émeutes mondiales de la faim en 2009.

Ruptures nécessaires

A l'été 2016, les Controverses Européennes de Marciac poseront cette fois la question suivante : "Avec quoi nous faut-il rompre pour réinventer l'avenir ? ". Si nous souhaitons que cet avenir comporte une biodiversité préservée et une humanité mangeant à sa faim, nous pouvons alors affirmer qu'il faut rompre avec l'agribusiness.

Parmi les ruptures nécessaires nous pouvons énoncer :

- L'émancipation des paysans des logiques financières, mais aussi des dominations genrées, générationnelles, géographiques, etc. ;

- Le réencastrement de l'agriculture dans la société pour la réalisation d'une souveraineté alimentaire ;
- La démarchandisation des ressources naturelles et intellectuelles pour que leur accès soit géré démocratiquement ;
- La réappropriation de l'agronomie par les paysans et la mise en place de politiques publiques de développement rural les considérant comme des experts au même niveau que les conseillers, ingénieurs et chercheurs.

Il ne s'agit pas d'une utopie gauchisante, mais des recommandations de la seizième session du très sérieux Conseil des droits de l'Homme de l'ONU en 2011, qui explique que ces ruptures ont été fructueuses là où elles ont été expérimentées et qu'il convient donc de les généraliser à l'ensemble de la planète...